

COMPTES RENDUS DE SEANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du vendredi 16 Juin 2017

Les membres du Conseil municipal sont présents à l'exception M Nicolau-Parrô, M Capdeboscq, M Martell, M De Sousa, et M Vallée qui ont donné pouvoir

Secrétaire de séance : M Graciaa

1. Plan local d'urbanisme

Modification d'une disposition du PLU pour autoriser les propriétaires de la zone N et A à pouvoir bâtir en limite de propriété ou avec un recul de 3m.

Unanimité.

2. Le chemin de l'Arroutis

Le chemin menant à Asson est assis sur des parcelles de la propriété Camborde et Monrepos.

Pour régulariser cette situation, le Maire est autorisé à signer une cession à titre gratuit avec les propriétaires de cette emprise.

Avis favorable pour cette acquisition à l'unanimité.

3. Club du troisième âge.

Notre club du troisième âge fête ses quarante années d'existence. Une subvention de 200 € est accordée pour participer aux festivités qui marquent cet anniversaire.

4. Admission en non-valeur concernant les locaux commerciaux.

Le Conseil municipal, décide de surseoir à l'admission en non-valeur les produits déclarés irrécouvrables par le M le Trésorier

Unanimité.

5. Délibération budgétaire modificatives

Une délibération budgétaire modificative est votée pour l'ajustement de crédits de fonctionnement

6. : Déclaration d'intention d'aliéner

Le Conseil municipal décide de ne pas exercer son droit de préemption sur la vente de la propriété de M et Mme COUPAU sise chemin Esmoule cadastrée A 500 et 984.

7. Retrait Service Urbanisme Intercommunal de l'APGL

Le Conseil municipal, décide de se retirer du Service Urbanisme Intercommunal de l'Agence Publique de Gestion Locale.

8. Entretien éclairage public

Le Conseil décide de maintenir son adhésion au service mutualisé d'entretien d'éclairage public du SDEPA pour les trois prochaines années.